



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des
Nations Unies pour l'Afrique centrale

Magazine
9^{ème} édition ■ Juillet 2020

RETRO 2019



● **PREVENIR LES CONFLITS**

● **CONTRIBUER A LA RESOLUTION
PACIFIQUE DES CRISES**

● **CONSOLIDER LA PAIX**



ÉDITO 03

4-7 BONS OFFICES, DIPLOMATIE PREVENTIVE ET MEDIATION

Cameroun : l'ONU fait un plaidoyer pour un dialogue inclusif afin d'apaiser les tensions

Congo : l'UNOCA continue à œuvrer pour une élection présidentielle apaisée en 2021

Gabon : l'UNOCA attentif au respect de la Constitution, de l'État de droit et de la stabilité

Sao Tome-et-Principe : l'UNOCA apporte son soutien au renforcement de la cohésion sociale, du dialogue politique et des réformes juridiques

Tchad : des bons offices pour encourager la tenue des législatives inclusives dans la paix et la sécurité



COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSC) 14-15

A Kinshasa, l'ONU plaide pour que les élections soient un facteur de paix et de bonne gouvernance

A Luanda, l'ONU rappelle le rôle crucial de l'UNSC

SOUTIEN AUX EFFORTS DE LUTTE CONTRE LES GROUPES TERRORISTES ET L'INSECURITE MARITIME 16-18

Crise dans le Bassin du lac Tchad - Boko Haram : mobilisation pour la prévention et la lutte contre les activités terroristes

Sûreté maritime dans le golfe de Guinée : soutien aux efforts du CIC

PROMOTION DE LA PAIX ET RENFORCEMENT DES CAPACITES 19-22

Gabon : l'UNOCA et les forces de sécurité mobilisées contre les violences faites aux femmes

Crise humanitaire et ODD : l'UNOCA contribue à la formation des journalistes camerounais

Tournoi de la Paix : la police nationale gabonaise a remporté la 6^e édition



8-11 COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS REGIONALES, SOUS-REGIONALES, INTER-GOUVERNEMENTALES ET LA SOCIETE CIVILE

Commission de la CEEAC : vers un partenariat mieux calibré et plus renforcé

Première réunion des Attachés de défense et des Conseillers militaires en poste au Gabon

12-13 COORDINATION DE L'ACTION DES NATIONS UNIES DANS LA SOUS-REGION

Les ODD au coeur de la septième réunion annuelle des représentants et envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU

Deuxième réunion de coordination des Unités politiques et des Conseillers pour la paix et le développement en Afrique centrale : enjeux des partenariats pour la prévention

L'UNOCA FACE AUX NOUVELLES FORMES DE MENACE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ

EN GUISE D'EDITORIAL

Créé le 1^{er} janvier 2011, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 02 mars 2011. Sa mise en place traduit la volonté de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales, en particulier la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), d'œuvrer de manière concertée pour promouvoir le développement durable de la sous-région et favoriser l'intégration dans cet espace géographique confronté à des crises politiques récurrentes et à plusieurs défis transfrontaliers. Son mandat a été structuré en tenant compte de ces enjeux. Le document fondateur en la matière (lettre du 11 décembre 2009 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général des Nations Unies), a connu des évolutions significatives qui renforcent le rôle du Bureau dans un contexte marqué par l'apparition de nouvelles formes de menace à la paix et à la sécurité.

Au-delà de la modification de la durée dudit mandat intervenue en 2015 (36 mois et non plus 18 mois), son contenu a été revu et augmenté, même s'il n'a pas connu de grands changements. Suite à l'examen stratégique mené en juin 2019, le Conseil de sécurité a en effet demandé à l'UNOCA d'intensifier ses activités dans des domaines précis : alerte rapide et analyse prenant en considération les questions de genre ; bons offices hors du cadre de la mission, en particulier jusqu'au prochain cycle électoral qui se déroulera dans la région ; appui à la CEEAC et renforcement de ses capacités ; densification des partenariats avec la société civile et appui à ses réseaux sous-régionaux. Dans une déclaration publiée le 12 septembre 2019 par son président, le Conseil de sécurité précise qu'il s'agit des principales priorités que l'UNOCA doit mettre en œuvre durant le reste de son mandat, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 2021.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité encourage l'UNOCA à continuer à travailler en étroite collaboration avec d'autres partenaires et entités onusiennes pour faire face aux menaces transfrontières et régler les questions transversales telles que la crise du bassin du lac Tchad, la transhumance, les déplacements forcés de population et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Cette coopération devrait se poursuivre notamment avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la CEEAC, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les équipes de pays des Nations Unies.

Dans le même esprit, l'UNOCA est appelé à contribuer à la mobilisation de l'appui régional en faveur du processus de paix et de réconciliation en République centrafricaine en consultation avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Le Conseil de sécurité met ainsi en lumière l'importance d'une coordination et d'une répartition claire des tâches entre l'UNOCA et les autres entités onusiennes opérant en Afrique centrale, y compris la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi.

Pour le reste, le Conseil de sécurité invite l'UNOCA à prendre en compte les changements climatiques et écologiques ainsi que les catastrophes naturelles parmi les facteurs qui nuisent à la stabilité

UNOCA Magazine revisite, de manière générale, les faits majeurs qui ont rythmé la vie de l'UNOCA pendant l'année 2019. Comme vous le constaterez, cette fois-ci, nous avons privilégié une approche thématique par rapport à la démarche chronologique qui structurait les précédentes éditions. Une nouvelle formule qui participe de notre souci permanent de travailler sans relâche pour mieux répondre à vos attentes et pour rendre plus lisible le mandat de l'UNOCA dans ses principales articulations.

dans la sous-région Afrique centrale, notamment en raison de la sécheresse, de la désertification, de la dégradation des sols et de l'insécurité alimentaire qu'ils provoquent. Il réitére la nécessité pour les gouvernements et les organismes des Nations Unies de mettre en place des stratégies à long terme, fondées sur des évaluations des risques, pour favoriser la stabilisation et la résilience. Le Conseil de sécurité prie de nouveau l'UNOCA d'en tenir compte dans ses activités.

Cette édition de l'UNOCA Magazine donne une idée des actions menées par le Bureau en 2019 dans ces

différents chantiers. La revue revisite, de manière générale, les faits majeurs qui ont rythmé la vie de l'UNOCA pendant l'année écoulée. Comme vous le constaterez, cette fois-ci, nous avons privilégié une approche thématique par rapport à la démarche chronologique qui structurait les précédentes éditions. Une nouvelle formule qui participe de notre souci permanent de travailler sans relâche pour mieux répondre à vos attentes et pour rendre plus lisibles les différentes articulations du mandat de l'UNOCA.

Dans cette logique, six parties constituent l'ossature du magazine : Bons offices, diplomatie préventive et médiation (les pays traités ici sont énoncés par ordre alphabétique) ; Collaboration avec les organisations sous-régionales, régionales, intergouvernementales et la société civile ; Coordination de l'action des Nations Unies dans la sous-région ; Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ; Soutien aux efforts de lutte contre les groupes terroristes et l'insécurité maritime ; Promotion de la paix et renforcement des capacités. Une photo est mise en exergue au début de chacune de ces parties. Elle a une double fonction : traduire l'idée générale développée dans les pages concernées et illustrer l'article principal.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce magazine new-look, et vous remercions pour l'intérêt et l'attention que vous ne cessez d'accorder aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale./



Par Norbert N. Ouendji
Responsable de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique



L'UNOCA couvre les pays de la CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, et Tchad. Tous ces Etats sont également membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont l'UNOCA assure le Secrétariat. Ils se réunissent au niveau ministériel deux fois par an pour dresser un état de la situation géopolitique en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région. Les 48^e et 49^e sessions dudit Comité ont eu lieu respectivement à Kinshasa, RD Congo (27 - 31 mai 2019) et à Luanda, Angola (25 - 29 novembre 2019).



©Photo Primature/Cameroun

CAMEROUN : plaidoyer pour un dialogue inclusif et la cessation des tensions...

Tout au long de l'année 2019, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA n'a cessé de plaider en faveur d'un règlement pacifique de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Au cours de ses missions au Cameroun, M. François Louncény Fall a notamment milité pour la création des conditions de sécurité nécessaires à la reprise normale des activités socio-économiques dans ces deux zones anglophones. De plus, il a rencontré la plupart des parties prenantes concernées afin d'encourager un dialogue renforcé, les mesures de confiance et la réconciliation. Du **3 au 7 septembre 2019** par exemple, il avait échangé sur ce sujet à Yaoundé avec le Premier Ministre Joseph Dion Ngute (photo ci-dessus) et d'autres représentants du Gouvernement ainsi qu'avec des partenaires internationaux. L'occasion de réitérer la disponibilité de l'ONU à soutenir les actions allant dans le sens de l'apaisement.

Dans son 17^e rapport sur la situation en Afrique centrale, le Secrétaire général de l'ONU a précisé que cet appui serait opéré dans le cadre du Fonds pour la consolidation de la paix auquel le Cameroun a été admis en juillet 2019.

Soutien humanitaire

En présentant ledit rapport le **6 décembre 2019** devant le Conseil de sécurité, son Représentant spécial, M. François Louncény Fall, est revenu sur le « Grand dialogue national » organisé par le gouvernement camerounais du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Yaoundé. Il a fait observer que ce forum s'était achevé avec une série de recommandations destinées à répondre à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. « Je reste cependant préoccupé par le niveau de violence qui continue de menacer la vie des Camerounais », avait-il nuancé, regrettant « des cas de violations des droits humains et d'abus attribués à toutes les parties ». M. François Louncény Fall avait aussi mis

en exergue l'ampleur de l'insécurité en faisant état des difficultés auxquelles fait face le personnel humanitaire. « Plus de 700 000 personnes seraient maintenant déplacées en raison du conflit [...] dans les deux régions [du Nord-Ouest et du Sud-Ouest]. D'autres rapports indiquent également que des milliers de personnes sont mortes ou ont été blessées », avait-il souligné, appelant les « partenaires internationaux à soutenir les efforts nationaux en cours visant à répondre aux besoins humanitaires de la population ».

Pour conclure, le Chef de l'UNOCA avait indiqué qu'il est important de poursuivre le dialogue en veillant à son caractère inclusif « afin d'apaiser les griefs sous-jacents de ceux qui se sentent marginalisés ». Un plaidoyer qu'il avait également fait lors de sa toute première visite de travail de l'année 2019 (du **19 au 22 janvier**), à Yaoundé, et au cours de laquelle il avait rencontré le nouveau Premier Ministre Joseph Dion Ngute, et le Ministre, Directeur du Cabinet civil de la Présidence de la République, M. Samuel Mvondo Ayolo, entre autres.

CONGO : l'UNOCA œuvre pour une élection présidentielle apaisée en 2021

La recherche des voies et moyens en vue de la consolidation de la paix au Congo était au cœur des préoccupations du Représentant spécial en 2019. M. François Louncény Fall a suivi avec attention les activités du Secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, en particulier les consultations menées avec divers acteurs nationaux, y compris les partis politiques et la société civile afin de préparer un dialogue national inclusif pour 2020. « J'appelle les autorités

nationales et toutes les autres parties prenantes à unir leurs efforts afin de contribuer à la tenue d'un dialogue véritablement inclusif et constructif, ce qui créera un environnement favorable à la consolidation de la paix et les conditions propices à la tenue d'une élection présidentielle apaisée en 2021, inclusive et crédible », a indiqué M. Fall au Conseil de sécurité le 6 décembre 2019. Il a ajouté qu'une « assistance internationale constante pour la stabilisation de la région du Pool est également nécessaire,

tout comme la contribution financière indispensable du Gouvernement pour la mise en œuvre effective du programme de DDR [désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants] ».

Sur ce dernier point, il convient de noter qu'une équipe de l'UNOCA avait été dépêchée à Brazzaville du **17 au 23 juin 2019** pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu de 2017 dans la région du Pool, entre le Gouvernement et la milice Ninja dirigée

par le Pasteur Ntumi. Les membres de l'équipe avaient également débattu des activités relatives au lancement d'un dialogue politique et abordé la question des droits de l'homme.

M. François Louncény Fall a insisté sur ces enjeux lors de plusieurs visites à Brazzaville. Du **8 au 13 novembre 2019**, ils ont occupé une place importante dans ses échanges avec le Secrétaire permanent du Conseil national du dialogue (photo), le Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants ainsi qu'avec des dirigeants politiques du pouvoir et de l'opposition. Un précédent séjour, du **13 au 16 février 2019**, lui avait aussi permis d'en parler et d'encourager la majorité présidentielle à ouvrir davantage l'espace politique à l'opposition, dont il avait rencontré des représentants. Lors de cette visite, il avait notamment échangé avec le Ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Claude Gakosso.. En l'absence du Président Denis Sassou Nguesso, empêché, le Représentant spécial avait également été reçu par le Directeur de cabinet du chef de l'Etat, M. Florent Ntsiba.



©Photo UNOCA

GABON : l'UNOCA attentif au respect de l'État de droit et de la stabilité

Depuis les élections législatives et locales d'octobre 2018, et en particulier depuis la survenance des soucis de santé du Président Ali Bongo Ondimba à la fin du mois d'octobre de la même année, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA s'est régulièrement entretenu avec les responsables des principales institutions nationales et autres parties prenantes en vue de promouvoir le respect de la Constitution, l'État de droit et la stabilité. Ces échanges se sont intensifiés courant 2019, y compris avec le Premier Ministre (photo), la Présidente de la Cour constitutionnelle, le Ministre des Affaires étrangères, et le Ministre d'État, Ministre de la Justice et des droits humains, ainsi qu'avec des responsables de l'opposition et des représentants de la société civile.

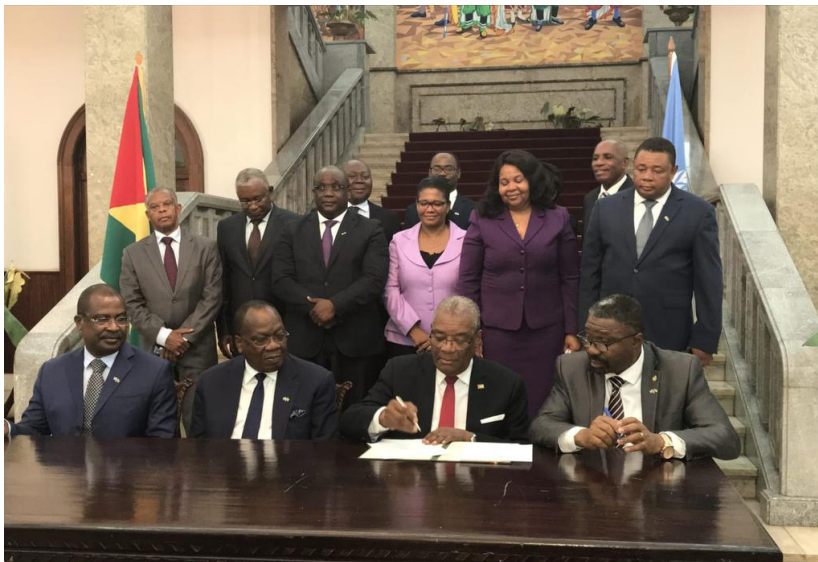
Dans la même logique, M. François Louncény Fall a poursuivi des contacts avec des personnalités gabonaises influentes de tous les horizons politiques, en les encourageant à conserver leur cohésion et leur élan après la récente période d'incertitude institutionnelle et politique. Il les a également exhortées à faire preuve de retenue dans leurs propos et à porter tout grief devant les institutions nationales compétentes. Le **2 septembre 2019**, il a encouragé le Premier Ministre Julien Nkoghe Bekale à relancer le dialogue social. Lors de toutes les rencontres avec le Chef du gouvernement gabonais, le Chef de l'UNOCA a rassuré son interlocuteur quant à la disponibilité des Nations Unies de continuer à accompagner le Gabon dans la mise en œuvre de ses priorités « au bénéfice de la paix et du développement ».

Dans cette perspective, M. François Louncény Fall a salué le programme de politique générale présenté par le Premier Ministre le 26 février 2019 devant l'Assemblée nationale. Un Programme qui met l'accent sur des questions fondamentales, en appelant au vivre ensemble à travers la concertation avec la classe politique, les syndicats et le monde économique. Sur ce dernier point, il faut rappeler que le **9 septembre 2019**, l'UNOCA avait rencontré des délégués d'une fédération syndicale nationale importante et les avait invités à engager un dialogue avec le Premier Ministre - une suggestion qui avait déjà été faite lors d'une précédente séance de travail le **17 juillet 2019**.



©Photo Primature/Gabon

SAO TOME-ET-PRINCIPE : soutien au renforcement de la cohésion sociale



©Photo UNOCA

nouvelle mission à Sao Tomé-et-Principe du **12 au 13 avril 2019** et s'est entretenu avec de hauts responsables en marge de la réunion annuelle des chefs des entités des Nations Unies présentes en Afrique centrale.

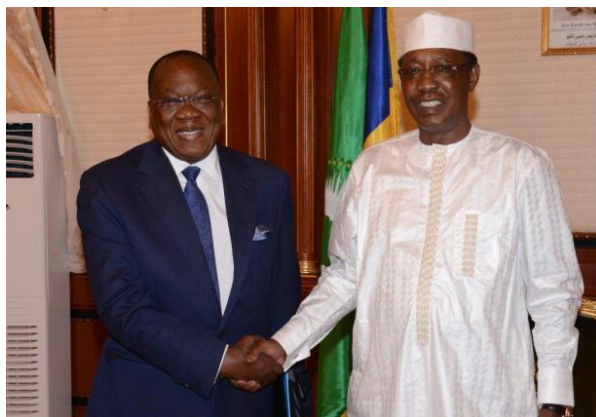
Plus tard, M. François Louncény Fall avait pris part à la réunion de haut niveau sur la justice qui a eu lieu le **17 septembre 2019** à Sao Tomé. A la demande des autorités, il en avait signé les Actes (en tant qu'observateur), tout comme le Président Evaristo Carvalho, le Premier Ministre Jorge Bom Jesus et le Président de l'Assemblée nationale Delfim Santiago das Neves (photo). Plusieurs autres personnalités importantes du pays et des représentants de l'ONU, dont la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies (en tant qu'observatrice) étaient également présents à cet événement tenu à huis clos. A travers les « Actes de la réunion », dont lecture a été faite devant la presse, les trois signataires santoméens s'étaient engagés à préserver la stabilité institutionnelle et politique du pays et à veiller au respect de l'État de droit. Ils avaient également appelé le Gouvernement à développer une stratégie nationale pour moderniser le secteur de la justice.

Dans son 17^e rapport au Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU avait félicité le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe pour ces engagements et réitéré la disponibilité de l'ONU de continuer à l'aider « à mener ce processus de modernisation et à promouvoir des espaces de dialogue ouverts à tous, notamment en déployant les compétences nécessaires ».

Du **28 au 31 janvier 2019**, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a effectué une mission à Sao Tomé-et-Principe pour proposer le soutien de l'ONU au nouveau gouvernement dirigé par M. Jorge Bom Jesus, dont la formation politique - le Mouvement pour la libération de Sao Tomé-et-Principe - Parti social-démocrate (MLSTP-PSD), est devenu majoritaire à l'Assemblée nationale après les législatives du 7 octobre 2018. M. François Louncény Fall s'y était entretenu avec le Président de la République, le Premier Ministre, la Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés, les membres de l'Assemblée nationale, les membres de la Commission nationale électorale, le Président du tribunal

constitutionnel, les responsables des partis de la majorité au pouvoir et de l'opposition, des représentants de la société civile et les responsables des organismes des Nations Unies. Immédiatement après cette mission, le Premier Ministre a adressé à l'ONU une lettre sollicitant officiellement l'appui de l'Organisation des Nations Unies en vue du renforcement de la cohésion sociale, du dialogue politique et des réformes juridiques, notamment de la réforme du système électoral. Une mission d'évaluation technique a été dépêchée dans le pays du **6 au 8 mars 2019** afin d'examiner les différentes possibilités d'appui. Elle a souligné la nécessité d'instaurer un dialogue plus constructif entre la majorité au pouvoir et l'opposition. Le Représentant spécial a effectué une

TCHAD : des bons offices pour des législatives dans la paix et la sécurité



©Photo Présidence Tchad

Devant le Conseil de sécurité le **6 décembre 2019**, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA avait attiré l'attention sur la situation sécuritaire dans les trois provinces tchadiennes (en état d'urgence) qui ont une frontière commune avec la Libye et le Soudan, indiquant qu'elle représentait « toujours un risque pour la consolidation d'une paix durable ». Il avait aussi fait savoir que cette situation nécessitait « un engagement multiforme continu, spécialement au moment où le Tchad poursuit ses préparatifs en vue de la tenue d'élections législatives longtemps reportées et prévues maintenant pour [...] l'année [2020] et la tenue de l'élection présidentielle en 2021 ». Dans le cadre d'une mission qu'il a effectuée à N'Djamena du **11 au 13 mars 2019**, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale avait rencontré des membres de la majorité au pouvoir et de l'opposition ainsi d'autres parties prenantes, afin de les exhorter à s'accorder sur la composition

de la Commission électorale nationale indépendante et à continuer de participer au cadre de dialogue politique national. Il est retourné à N'Djamena le **5 avril 2019** pour poursuivre les entretiens. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, en avait aussi discuté lors d'une audience avec le Président Idriss Déby Itno (photo) le **12 septembre 2019** à N'Djamena – où

il avait séjourné pendant une semaine. Le Chef de l'Etat tchadien avait réitéré son engagement à contribuer à ce que ce scrutin se déroule dans des délais raisonnables et dans des bonnes conditions.

Les deux personnalités avaient aussi évoqué des sujets d'intérêt commun, y compris le rôle du Tchad dans la consolidation de la paix et la sécurité

en Afrique centrale, et la coopération entre l'ONU et le Tchad. M. François Louncény Fall a saisi cette opportunité pour féliciter le Gouvernement tchadien pour ses efforts considérables dans la lutte contre le terrorisme en général, et les activités de Boko Haram en particulier. Il a réaffirmé la détermination des Nations Unies à continuer à soutenir ces efforts en vue du développement durable du pays et de la sous-région.

Processus de paix et de réconciliation en RCA : main dans la main avec la MINUSCA



©Photo MINUSCA

Du **24 au 25 janvier 2019**, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a participé à l'ouverture d'un dialogue direct entre le Gouvernement centrafricain et les groupes armés à Khartoum (Soudan). Il a continué de défendre l'établissement d'un dialogue régional constructif et coordonné au sujet de la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (RCA). Du **2 au 5 avril 2019**, il s'est rendu à Bangui avec le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), dans le cadre d'une mission conjointe, pour exprimer leur appui commun à cet Accord. Dans

un communiqué conjoint, MM. François Louncény Fall et Ahmad Allam-mi ont souligné le rôle crucial des pays de la région dans sa mise en œuvre et invité les Gouvernements à s'appuyer sur le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) pour accélérer la réactivation des commissions mixtes bilatérales entre la RCA et les pays voisins, y compris en ce qui concerne la gestion des frontières. Des activités de sensibilisation ont contribué à la reprise des travaux de la commission mixte bilatérale associant la RCA et le Congo le 6 août 2019. Par ailleurs, le **12 septembre 2019**, alors qu'il était à

N'Djamena, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale est intervenu par visioconférence pendant la réunion du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la RCA afin de l'informer des progrès réalisés en matière de maîtrise des armements et d'application des sanctions dans la sous-région.

Cette implication de l'UNOCA est conforme à la déclaration du Conseil de sécurité du 10 août 2018 dans laquelle il engage le Représentant spécial et l'UNOCA « à continuer de prêter leur concours à la MINUSCA, et d'intensifier les efforts visant à faire progresser le processus de paix et de réconciliation en cours en République centrafricaine [...] ». Cette demande a été renforcée par la déclaration du 12 septembre 2019 dans laquelle le Conseil de sécurité se félicite notamment de la recommandation de la revue stratégique de l'UNOCA « tendant à la mobilisation de l'appui régional au processus de paix en République centrafricaine, en consultation étroite avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine [MINUSCA] ».

EN BREF

BURUNDI

Du **19 au 22 mai 2019**, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a effectué une mission officielle au Burundi, en étroite consultation avec les Envoyés spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour le Burundi, M. Michel Kafando, et pour la région des Grands Lacs, M. Juang Xia. L'un des temps forts de cette mission était l'audience accordée au Chef de l'UNOCA le 21 mai 2019 par le Ministre des Affaires étrangères, M. Ezéchiel Nibigira. Les deux personnalités ont échangé sur des sujets d'intérêt commun. Le Représentant spécial a réitéré la disponibilité des Nations Unies à continuer à soutenir les efforts du gouvernement et ceux de ses partenaires en matière de développement et de promotion de la bonne gouvernance. Avant de quitter Bujumbura, le Chef de l'UNOCA a aussi eu des séances de travail avec des

représentants du corps diplomatique et des organisations internationales, parmi lesquels le Représentant spécial de l'Union africaine pour le Burundi et la région des Grands Lacs, M. Basile Ikouebe. Leurs discussions ont également porté sur la situation dans ce pays ainsi que sur les principaux dossiers relatifs à la paix et la sécurité en Afrique centrale.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Du **5 au 10 mai 2019**, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale a effectué une mission d'évaluation de la situation des droits de l'homme à Malabo. Celle-ci a permis de définir, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, les domaines dans lesquels un appui de l'ONU pourrait renforcer l'action du Gouvernement dans le secteur des droits de l'homme.



©Photo Présidence de la République du Gabon

Du Secrétariat général de la CEEAC à la Commission de la CEEAC : vers un partenariat mieux calibré et plus renforcé

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont adopté et signé les instruments juridiques relatifs à la réforme institutionnelle de cette communauté lors de la 9^e session extraordinaire de leur conférence qui s'est tenue le **18 décembre 2019** à Libreville, en présence du Chef de l'UNOCA (photo ci-dessus). Il s'agit notamment du Traité révisé instituant la CEEAC, du Protocole révisé relatif au Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), du Règlement financier révisé de la CEEAC, du Statut du personnel révisé de la CEEAC et du cadre organique de la Commission de la CEEAC.

Les onze pays membres avaient six mois pour ratifier le Traité, qui consacre le passage du Secrétariat général de la CEEAC à la Commission de la CEEAC. Le personnel à mandat était invité à rester en poste pendant cette période transitoire afin « d'assurer la continuité des services jusqu'à la mise en place de la Commission ».

Pour garantir la mise en œuvre « efficace et soutenable » de la réforme et l'atteinte des objectifs de la nouvelle CEEAC, les chefs d'Etat et de Gouvernement avaient « réaffirmé leur engagement d'appliquer le mécanisme de la contribution communautaire d'intégration ». Dans son mot de circonstance, le Chef de l'Etat gabonais, M. Ali Bongo Ondimba, par ailleurs Président en exercice de la CEEAC, s'est réjoui de cet heureux aboutissement, saluant le travail accompli depuis quatre ans sous son autorité par les ministres concernés, les experts et le Secrétariat général de la CEEAC.

Soutien de l'UNOCA

M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, a aussi félicité les dirigeants de la sous-région pour ce résultat positif. « Une fois de plus, je tiens à réaffirmer la ferme détermination de l'ONU à aider la CEEAC à mettre en œuvre cette réforme, y compris dans la mobilisation d'un

soutien plus conséquent de la part de la communauté internationale », a-t-il précisé lors de la cérémonie d'ouverture officielle. « Je réitère également l'engagement des Nations Unies à travailler étroitement avec la CEEAC, notamment dans les domaines de la prévention, la résolution des conflits et la consolidation de la paix en Afrique centrale », a ajouté le Chef de l'UNOCA, soulignant par ailleurs que le Bureau dont il a la charge « mobilisera toutes les entités pertinentes du système des Nations Unies pour contribuer à renforcer, en synergie avec les autres partenaires, les capacités de la CEEAC réformée ».

Lors de la réunion du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC (COPIRLI) du 19 au 21 juin 2019 à Libreville (Gabon) l'UNOCA avait déjà fait observer qu'une « fois les nouvelles institutions mises en place et fonctionnelles », son partenariat avec la CEEAC « en matière de médiation et de prévention des crises sera encore mieux calibré et plus renforcé ».

UNE CEEAC DÉSORMAIS MIEUX OUTILLÉE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS QUI L'INTERPELLENT

Un extrait de l'allocution du Chef de l'UNOCA donne quelques éléments de compréhension des enjeux de la transformation de la CEEAC : « [...] La signature [...] du Traité révisé de la CEEAC marque un jalon important dans le processus d'institution d'une Communauté économique régionale plus dynamique et disposant d'outils adaptés aux défis qu'elle est appelée à relever. Je me réjouis de ce que la réforme accorde une place de choix au rôle de la femme et de la jeunesse, à la gouvernance démocratique, aux droits de l'homme, à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles, en créant ou en renforçant

les structures dédiées à ces questions. C'est un développement que nous saluons, tant les moyens actuellement consacrés à ces thématiques importantes pour la gouvernance, le développement durable et la stabilité [...] ne permettent pas de les traiter de façon adéquate. Dans un contexte de crise financière globale, la mise en place et le fonctionnement effectif d'un mécanisme de financement approprié permettront aux Etats membres de mettre en œuvre leur agenda d'intégration régionale et leurs divers programmes en s'appuyant sur les nouvelles structures de la CEEAC [...] ».



Créée en 1983, la CEEAC est un espace de plus de 6 millions de km² et 187 millions d'habitants comprenant l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, et le Tchad.



SATISFACTION DES NATIONS UNIES APRÈS LE SOMMET DE LIBREVILLE

2^{4h} heures après le 9^e Sommet extraordinaire de la CEEAC, le Représentant spécial a été reçu en audience le **19 décembre 2019** au Palais présidentiel de Libreville par le Chef de l'Etat gabonais (photo). M. François Louncény Fall a tenu à lui exprimer la satisfaction des Nations Unies par rapport à la réussite de cet événement. Il a également salué l'implication de M. Ali Bongo Ondimba dans le suivi des dossiers relatifs à la réforme de la CEEAC, organisation sous-régionale dont il assure la présidence en exercice depuis 2015. Lors d'une précédente audience le **5 novembre 2019**, les deux personnalités avaient déjà évoqué cette question cruciale. M. François Louncény Fall était accompagné à cette audience du 5 novembre par M. Samba Sane, Directeur adjoint de la Division Afrique centrale et australe du Département des Affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) et du Département des opérations de paix (DPO) des Nations Unies. Les deux fonctionnaires onusiens et d'autres collègues avaient également eu une séance de travail avec le Secrétaire général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-mi, le **6 novembre 2019**. Celle-ci intervenait moins d'un mois après une autre rencontre tenue le **18 octobre 2019**, et consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. La Déclaration avait été adoptée par le sommet conjoint des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la CEEAC en 2018.



©Photo Présidence de la République Gabonaise

Union africaine – UNOCA : front commun pour la paix en Afrique centrale



© Photo UNOCA

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a effectué une mission à Addis-Abeba (Ethiopie) du **16 au 19 janvier 2019**. Durant son séjour, il a eu des séances de travail avec des hauts fonctionnaires de l'Union africaine (UA), dont Mme Minata Samate Cessouma, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, ainsi que M. Smaïl Chergui, Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité (photo). Ces réunions ont permis d'échanger sur la situation en Afrique centrale et sur les options possibles pour la mise en œuvre d'initiatives conjointes dans les domaines de la paix et la sécurité, et en matière de prévention des conflits. La visite de M. François Louncény Fall à Addis-Abeba a été initiée conformément au Cadre commun Union africaine/ONU pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, qui a été signé le 19 avril 2017 par le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, et le Président de la Commission de l'UA, M. Moussa Faki Mahamat.

Avant ses rencontres avec des partenaires de l'Union africaine, M. François Louncény Fall s'était entretenu avec la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Mme Hanna Serwaa Tetteh, qui est également Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU). Ils se sont félicités de la bonne coopération entre l'UNOCA et l'UNOAU.

Première réunion des Attachés de défense et des Conseillers militaires en poste au Gabon



©Photo UNOCA/Norbert Ouendji

La salle de conférence du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a abrité, le **23 octobre 2019**, la première réunion des Attachés de défense accrédités au Gabon et des Conseillers militaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'UNOCA. La cérémonie officielle d'ouverture des travaux a été présidée par M. François Louncény Fall, Représentant

spécial, Chef de l'UNOCA. Il a insisté sur l'importance de cette rencontre, considérée comme un véritable « creuset d'échanges d'informations » et un cadre idéal pour la recherche des « voies et moyens de travailler en synergie [...] afin de contribuer aux efforts de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale ». En le soulignant, M. Fall a aussi relevé l'apport d'une telle réunion dans la mise en œuvre de son mandat.

Les présentations de Mme Marilyn Ngum Fru (Conseillère politique principale) et du Colonel Abdel Madjid Youssouf (Conseiller militaire) ont permis d'édifier l'assistance sur l'étendue et la densité dudit mandat ainsi que sur les activités du Bureau. Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique (Norbert N. Ouendji) a, quant à lui, mis en relief les différents outils qui permettent de rendre lisibles et visibles ces activités.

Appui aux efforts de prévention

Cette réunion interactive d'une journée, dont la coordination générale a été assurée par le Conseiller militaire principal (Colonel Issa Seye), a été organisée par la CEEAC et l'UNOCA. Elle a permis aux officiers supérieurs et experts en sécurité, de « renforcer la communication et l'échange d'information en appui aux efforts de prévention des conflits et de promotion et consolidation de la paix en Afrique centrale ». Outre la CEEAC et l'UNOCA, les Attachés de défense de la Chine, du Sénégal et du Nigéria y étaient présents. Le dernier cité, qui couvre le Gabon, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe, est venu de Malabo où il est basé.

▶ AMBASSADE DES USA : L'ATTACHÉ DE DEFENSE À L'UNOCA

Le **27 septembre 2019**, le Colonel Issa Seye (Conseiller militaire principal) et le Colonel Abdel Madjid Youssouf (Conseiller militaire), ont reçu le Lieutenant-Colonel Neil Clough, Attaché de défense à l'Ambassade des Etats-Unis couvrant le Gabon et Sao Tomé-et-Principe. Une rencontre qui a permis à ces officiers d'échanger des informations sur leurs missions respectives.

Ils ont également évoqué des sujets d'intérêt commun relatifs à la situation sécuritaire en Afrique centrale. Ils ont convenu de la nécessité de renforcer la coopération, y compris à travers des rencontres régulières. Avant de quitter l'UNOCA, le Lieutenant-Colonel Neil Clough a reçu, comme le veut la tradition, un dossier approuvé par l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, et contenant tout ce qu'il faut savoir sur le mandat et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

EN BREF

- **Collaboration PFBC – UNOCA** - Le Représentant spécial/ Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a reçu le **7 mars 2019** une délégation conduite par M. François-Xavier de Donnea, Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Ils ont discuté des sujets liés à la paix et à la sécurité en Afrique centrale. M. Fall a notamment rappelé son mandat, en insistant sur les actions en cours sur les questions de pastoralisme et de transhumance, entre autres. Les deux délégations ont également évoqué

les perspectives de coopération, y compris dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le braconnage et toutes les autres activités criminelles transfrontalières. Le PFBC travaille en relation étroite avec la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), l'organe régional chargé de l'orientation et de l'harmonisation des politiques forestières et environnementales. Cette dynamique a pour but de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

■ **Coopération CEEAC - UNOCA** - La quatrième retraite conjointe UNOCA-CEEAC a eu lieu du **17 au 18 avril 2019** au siège de l'UNOCA à Libreville. Les hauts fonctionnaires, responsables et experts des deux institutions ont échangé autour du thème: « Comment renforcer le partenariat CEEAC/UNOCA pour mieux prévenir et répondre aux causes profondes des conflits et crises en Afrique centrale ? ». Les discussions ont permis non seulement de réitérer l'importance de la coopération entre les deux institutions, mais aussi d'insister sur la nécessité de la renforcer davantage pour faire face aux défis communs de manière plus efficace et cohérente. Dans cette logique, l'UNOCA et la CEEAC ont adopté des mesures spécifiques visant à améliorer la mise en œuvre de leur Accord-cadre de coopération du 14 juin 2016. Ce document stratégique met l'accent sur la promotion de la diplomatie préventive et de l'intégration régionale, l'assistance aux processus électoraux, les droits de l'homme, la gouvernance, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile.

■ **Jeunes, paix et sécurité** - Du **14 au 15 juin 2019**, la salle de conférence de l'UNOCA a servi de cadre à la consultation régionale sur « les rôle et contribution des jeunes à la paix et à la sécurité en Afrique ». Organisée par l'Union africaine (UA) en collaboration avec la CEEAC et soutenue par l'UNOCA et le Bureau de l'ONU auprès de l'UA (UNOAU), elle a permis de réaffirmer la place de la jeunesse non seulement dans les processus de paix, mais aussi dans le développement en Afrique. « Pour l'Union africaine et les gouvernements africains, la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ne se fera pas sans la société civile africaine dont la colonne vertébrale doit être une jeunesse autonome et engagée », avait rappelé M. Baudouin Hamuli Kabarusa, Directeur des Affaires politiques et du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) de la CEEAC.

■ **Femmes, paix et sécurité** - Du **25 au 27 juin 2019**, à Kigali (Rwanda), l'UNOCA et la CEEAC ont organisé une réunion d'experts sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette rencontre a été marquée par l'adoption de la politique générale de la CEEAC et de son plan d'action régional pour l'application de ladite résolution. Ces documents ont été endossés par les ministres en charge des questions relatives aux femmes des pays de la CEEAC lors d'une réunion tenue dans la capitale rwandaise le 28 juin 2019. Le soutien de l'UNOCA dans ce domaine s'est aussi traduit par la prise en charge de la participation de la CEEAC et des femmes de la société civile du Cameroun, du Tchad et du Gabon, à la 63^e session de la Commission sur le statut des femmes qui a eu lieu à New York (USA), du 11 au 22 mars 2019.

■ **Médiation - diplomatie préventive** - A la demande du Secrétariat général de la CEEAC, l'ONU a déployé, du **15 au 30 septembre 2019**, un expert de l'Équipe de réserve de Conseillers principaux en matière de médiation pour soutenir la réforme de l'Unité de la médiation et de la diplomatie préventive de la Communauté. Cet expert a consulté diverses parties intéressées, formulé des observations de fond sur le projet de protocole relatif à la paix et à la sécurité puis fourni des conseils visant à garantir la cohérence globale du processus de réforme.

■ **Coopération avec la société civile** - L'UNOCA et la CEEAC ont organisé, du **8 au 10 octobre 2019** à Libreville, la première réunion de la coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la prévention des conflits, la paix et la sécurité. Cette réunion faisait suite aux consultations avec des représentants de la société civile de la région, tenues à Douala (Cameroun) en mars 2019, et au cours desquelles il avait été convenu que la CEEAC diligenterait la création d'un mécanisme de coordination des organisations de la société civile de la région en s'inspirant du West Africa Network for Peacebuilding. Ce mécanisme de coordination régionale vise à associer la société civile aux activités de prévention des conflits et d'alerte rapide.

■ **Contact avec l'Agence française de développement** - La Directrice régionale de l'Agence française de développement (AFD), Mme Patricia Aubras, a rendu une visite de courtoisie le **8 mars 2019** au Représentant spécial. M. Fall a saisi cette opportunité pour partager avec elle le projet de la CEEAC développé avec le soutien de l'UNOCA, de l'UNESCO et de l'OIF, intitulé « Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et en prévention des conflits et des violences, et contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale ».



©Photo UNOCA

■ **Partenariat avec les Forces de sécurité de l'Afrique centrale** - La Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale pour les questions de police, a effectué une visite de travail du **6 au 10 mai 2019** à Yaoundé (Cameroun) afin de renforcer le partenariat et la collaboration entre l'UNOCA et les institutions nationales et régionales opérant dans le domaine de la sécurité. Dans ce cadre, elle a notamment été reçue par M. Konrad Atefor Tsefor, Officier régional spécialisé en Cybercriminalité assurant l'intérim du Chef de Bureau régional INTERPOL de Yaoundé et le Général de brigade Bitote André Patrice, Directeur général de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) - qui avait plus tard (30 mai 2019) conduit une délégation de trente-deux stagiaires à l'UNOCA. Lors de son séjour à Yaoundé, Irène Gaga avait aussi rencontré M. Martin Mbarga Nguéle, Délégué général à la Sûreté nationale, en présence de ses Directeurs techniques (photo ci-dessus). Le patron de la police camerounaise avait apprécié à sa juste valeur la démarche de l'UNOCA et réaffirmé la disponibilité de son pays à continuer à soutenir les actions du Bureau.



©Photo PNUD / Sao Tomé-et-Principe

ONU : agir ensemble pour contribuer à l'accélération de la réalisation des ODD

La 7^e réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du système des Nations Unies en Afrique centrale s'est tenue du **12 au 13 avril 2019** à Sao Tomé, capitale de Sao Tomé-et-Principe (photo ci-dessus). Ouverte par la Ministre santoméenne des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés, Mme Elsa Maria Teixeira de Barros Pinto, cette rencontre avait pour thème : « Réaliser les objectifs de développement durable (ODD) pour promouvoir la consolidation de la paix ». Au cours de leurs travaux dirigés par M. François Louncény Fall, Chef de l'UNOCA, les hauts fonctionnaires de l'ONU ont examiné les contributions et capacités de leurs bureaux respectifs

pour la réalisation des ODD en appui aux États de l'Afrique centrale et autres partenaires clés (en particulier l'Union africaine et la CEEAC). Ils ont également échangé sur des sujets d'intérêt commun en s'appesantissant sur les voies et moyens d'assurer une meilleure contribution du système des Nations Unies à la prévention et à la résolution pacifique des conflits, ainsi que dans les processus politiques, de paix ou de consolidation de la paix.

Synergies face aux défis

Après deux journées d'échanges, les responsables onusiens ont adopté une série de recommandations (voir encadré ci-dessous) et conclu qu'il était nécessaire de renforcer leurs actions afin de créer

de nouvelles synergies pour faire face aux défis auxquels l'Afrique centrale est confrontée, contribuer à l'accélération de la réalisation des ODD dans chaque pays et prévenir les conflits. Ils ont insisté sur le fait que les Nations Unies devraient se focaliser sur l'un des principes qui sous-tendent les ODD, notamment celui qui stipule que personne ne devrait être laissé pour compte durant le processus de réalisation de ces objectifs.

C'est la première fois que la réunion annuelle de coordination des hauts fonctionnaires de l'ONU d'Afrique centrale se tenait hors de Libreville, siège de l'UNOCA. La décision de la délocaliser à Sao Tomé a été prise lors du 6^e rendez-vous tenu du 26 au 27 avril 2018 dans la capitale gabonaise.



DIX RECOMMANDATIONS POUR ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Privilégier la prévention et la construction de la paix et de la cohésion sociale ;
2. Renforcer l'appui du système des Nations Unies auprès des États de la sous-région pour l'accélération de la réalisation des ODD ;
3. Se focaliser sur "The further left behind" dans l'appui des Nations Unies pour l'accélération de la réalisation des ODD, afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte, et impliquer tous les acteurs dans la promotion des ODD, y compris les organisations de la société civile au niveau local ;
4. Renforcer l'engagement des organisations de femmes et de jeunes dans l'accélération de la réalisation des ODD ;
5. Contribuer et aider les États à renforcer le secteur de l'éducation dans la sous-région en tant que moteur essentiel de la prévention des conflits et du renforcement des capacités des jeunes pour un avenir meilleur ;
6. Contribuer à la lutte contre l'impunité, y compris à travers le renforcement de l'indépendance du système de justice ;
7. Contribuer davantage au renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales, y compris celles de la CEEAC et celles en matière de données statistiques pour appuyer la planification, le suivi et l'évaluation et faciliter les prises de décisions basées sur les faits ;
8. Continuer de promouvoir la coopération régionale et sous-régionale, en s'appuyant sur les avantages comparatifs des uns et des autres ;
9. Renforcer davantage la coordination entre les entités onusiennes afin de créer de nouvelles synergies et contribuer à l'accélération de la réalisation des ODD et à la prévention des conflits ;
10. Intégrer de façon transversale la lutte contre le changement climatique dans les interventions de développement durable.

Conseillers paix et développement : enjeux des partenariats pour la prévention

La deuxième réunion de coordination des Unités politiques et des Conseillers pour la paix et le développement en Afrique centrale s'est tenue au siège de l'UNOCA à Libreville du **4 au 5 novembre 2019**. Les participants venus de la plupart des pays de la sous-région ont échangé autour d'un thème central : « construire un partenariat pour la prévention ».

Diplomatie préventive

Avant les discussions, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, avait invité les uns et les autres à aborder les questions cruciales dans une optique de prévention des conflits et dans le cadre de l'initiative "Action pour le maintien de la paix" récemment lancée

par le Secrétaire général des Nations Unies. Les participants ont tenu compte de ces orientations lors de leurs débats. Ceux-ci ont porté essentiellement sur des sujets d'intérêt commun en lien avec les questions de paix, de droits de l'Homme et de sécurité dans les pays couverts par l'UNOCA. Pour répondre efficacement aux défis rencontrés, ils ont proposé de faire recours à la diplomatie préventive et aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA pour faire avancer certains dossiers. Il en est ainsi, en particulier, de ceux relatifs aux crises électorales et postélectorales, aux droits de l'Homme, à la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, à la criminalité faunique et transfrontalière, aux conflits liés à la transhumance et au changement climatique.

La réunion a eu lieu en présence des collègues venus de New York, dont Samba Sané, Directeur adjoint de la Division de l'Afrique centrale et australe aux Départements des Affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA), et des Opérations de la paix (DPO) et Qais Sultan (Conseiller politique/Desk Afrique centrale/DPPA). Plusieurs autres en poste dans des missions politiques et de maintien de la paix (UNOWAS, MINUSCA, MONUSCO), dans les bureaux des Coordonnateurs résidents du système des Nations Unies (Gabon, Cameroun, RDC, Congo) et dans des agences onusiennes spécialisées (ONU Femmes, UNODC, UNREC, CNUDHD-AC, PNUD), y étaient aussi présents ainsi que des partenaires de la CEEAC.



© Photo UNOCA/Samperode M. Aliogho

EN BREF

- **Grands lacs** - Du **16 au 21 février 2019**, le Représentant spécial, François Louncény Fall, a séjourné à Nairobi (Kenya), où il a pris part à la 6^e réunion de coordination des entités onusiennes opérant dans la région des Grands Lacs. La rencontre a été organisée par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour ladite région sous le leadership de M. Said Djinnit.
- **Renforcement de la coopération avec le PNUD** - Le **22 février 2019**, le Représentant spécial a rencontré le Représentant résident par intérim du PNUD au Gabon, M. Pascal Karorero, avec qui il a discuté de la coopération entre les Nations Unies et le Gabon, principalement dans le cadre du renforcement des capacités nationales en matière de droits de l'homme. Ils se sont de nouveau rencontrés

le **26 février 2019** lors d'une séance de travail avec une délégation du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique, conduite par Mme Coumba Mar Gadio, Coordonnatrice résidente désignée pour la Zambie, en visite à Libreville dans le cadre d'une mission d'évaluation du PNUD en Afrique centrale et de l'Ouest. Le PNUD y était représenté par une équipe pluridisciplinaire composée du Directeur pays du Mali, M. Aboubacar Koulibaly ; du Gestionnaire de projet du Centre de service régional du PNUD pour l'Afrique basé à Addis-Abeba, M. David Omozuafoh ; et de la Spécialiste des politiques du Bureau régional du PNUD pour l'Europe et la Communauté des Etats indépendants (RBEC), Mme Isabelle Tschan. La délégation du PNUD et le Représentant spécial ont pris la résolution de renforcer le partenariat entre leurs institutions respectives.



©Photo UNOCA/Norbert Ouendji

L'ONU plaide pour que les élections soient un facteur de paix et de bonne gouvernance

S'exprimant le **31 mai 2019** à Kinshasa lors de la session ministérielle de la 48^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargée des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC), le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall (photo ci-dessus), a encouragé les Etats de la sous-région à faire une évaluation des élections qui ont eu lieu entre 2015 et 2018 dans certains pays d'Afrique centrale afin de mieux préparer les échéances futures. Il a notamment plaidé pour que des mesures soient prises pour « répondre aux principaux facteurs de crise et violence électorales, afin de faire des élections un moment de communion nationale et un facteur de paix, de sécurité et de bonne gouvernance en Afrique centrale ».

adjoint de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Toutes les délégations ont également lancé un appel pour un retour à la stabilité en RCA.

Par ailleurs, le Comité a « pris acte des efforts du Gouvernement du Cameroun pour trouver une solution durable à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays ». Plusieurs autres questions ont été abordées : la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, l'exploitation illicite des ressources naturelles par des groupes criminels, la prolifération des groupes terroristes (Armée de résistance du Seigneur et Boko Haram). Le pastoralisme et la transhumance, objet d'un huis-clos ministériel, ont également dominé

les discussions. Le Comité a décidé de maintenir cette question parmi ses priorités.

La 48^e réunion du Comité a été présidée par M. Franck Mwe di Malila Apenela, Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale par intérim de la RDC (2^e sur la première rangée de la photo de groupe ci-dessous), dont le pays a assuré la présidence de l'UNSAAC pendant six mois. Il a ouvert et clos les travaux, aux côtés des représentants de l'Angola (première vice-présidence), de la Guinée équatoriale (seconde vice-présidence) et du Burundi (rapporteur). La session ministérielle de l'UNSAAC a été précédée par la rencontre des points focaux et des experts, du 27 au 30 mai 2019.

Retour à la stabilité en RCA

La situation en République centrafricaine (RCA) était aussi au cœur de l'intervention du Chef de l'UNOCA. Il a insisté sur les évolutions récentes marquées par la signature, entre le Gouvernement et 14 groupes armés, d'un accord politique pour la paix et la réconciliation. Il en a appelé « au sens des responsabilités de toutes les parties prenantes pour une mise en œuvre rapide, intégrale et de bonne foi » dudit accord, estimant que « les populations ont beaucoup souffert » de la crise centrafricaine. Le Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour les Grands lacs et Chef de bureau de liaison de l'UA au Burundi, M. Basile Ikouebe, est allé dans le même sens, tout comme le Général Guy-Pierre Garcia, Secrétaire général



©Photo UNOCA/Norbert Ouendji



©Photo UNOCA/Norbert Ouendji

Le rôle crucial de l'UNSAC dans le renforcement de la confiance entre ses membres

La 49^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a eu lieu du **25 au 29 novembre 2019** à Luanda, la capitale de l'Angola. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a saisi cette occasion pour rappeler « le rôle important du Comité dans le renforcement de la confiance entre les Etats membres », y compris en ce qui concerne la résolution ou l'atténuation des tensions politiques ou diplomatiques entre deux ou plusieurs pays. « L'UNOCA demeure disponible pour les facilitations éventuelles que de telles démarches exigeraient », a-t-il précisé lors de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la session ministérielle, insistant par ailleurs sur la nécessité de réfléchir sur les voies et moyens de garantir la survie du Comité, compte tenu du contexte financier tendu que traverse l'ONU depuis plusieurs mois. M. François Louncény Fall a également

énuméré les différents défis auxquels fait face l'Afrique centrale il a mis un accent sur le changement climatique.

Menace climatique

Cette dernière question a fait l'objet d'un débat général pendant la réunion des experts ainsi que d'une discussion lors du huis-clos ministériel. « Il s'agit en effet d'une des menaces les plus graves de notre temps », a expliqué le Chef de l'UNOCA. Les Etats membres de l'UNSAC ont adopté une Déclaration dans laquelle ils réaffirment leur détermination à lutter de manière concertée contre ce phénomène. Ils ont demandé au Programme des Nations Unies pour l'environnement et à l'UNOCA de coopérer avec les autres partenaires du système des Nations Unies pour « renforcer leur engagement dans le cadre du Comité en soutien aux efforts des Etats membres pour combattre l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique centrale ».

La cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la 49^e réunion de l'UNSAC a été présidée par le Ministre angolais des Relations extérieures, M. Manuel Domingos Augusto. Son pays a été porté à la tête du Comité. Le nouveau bureau comprend également la Guinée équatoriale (première vice-présidence), le Burundi (deuxième vice-présidence) et le Gabon (rapporteur). Il assurera la conduite des affaires du Comité jusqu'à la 50^e session ministérielle prévue à Malabo courant 2020. Outre le Chef de l'UNOCA, l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia ; la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU auprès de l'Union africaine, Mme Hanna Tetteh ; le Secrétaire Général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi ; le Représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'UA et de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique, M. Boubacar Issa Abdourhamane, etc. ont pris part à la réunion de Luanda.

EN BREF

■ UNSAC : des membres du bureau dans le lac Tchad

Le Bureau de l'UNSAC, sous la présidence de la RDC, a effectué une mission dans le bassin du Lac Tchad du **21 au 24 octobre 2019**, notamment à Bol et Baga Sola. La Ministre d'Etat chargée des Affaires étrangères de la RDC, Mme Marie Tumba Nzeza Marie, en a fait le bilan le 29 novembre 2019 à Luanda lors de la 49^e session ministérielle du Comité. Elle a relevé que cette mission a permis de collecter des informations utiles dans les domaines où il est important de renforcer le plaidoyer en faveur de la coopération et de la solidarité régionales et internationales. Parmi les recommandations, elle a mis en relief la nécessité de prendre à bras le corps la question de financement et d'équipement de la Force multinationale mixte (FMM).

■ Mieux gérer la cohabitation avec les éleveurs nomades

La visite effectuée du **24 au 29 mars 2019** à Dungu (Province du Haut-Uélé au Nord de la RDC), était l'une des principales activités du bureau de l'UNSAC présidé par le Tchad de décembre 2018 à mai 2019. Elle a permis d'appréhender les problématiques de paix et de sécurité liées à la transhumance et à ses aspects connexes dans cette partie du territoire congolais. Les participants ont recommandé, entre autres, l'inscription de la problématique de la présence des éleveurs nomades dans le pays à l'ordre du jour des réunions des commissions mixtes de coopération avec les pays d'origine ou de transit de ces éleveurs nomades. Ils ont aussi demandé à l'ONU et à la communauté internationale de soutenir les efforts de la CEEAC et ses partenaires en vue de l'adoption et la mise en œuvre d'une réglementation régionale sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale.



©Photo UNOWAS

Boko Haram : mobilisation pour la stabilisation durable du bassin du lac Tchad

Dans son 17^e rapport sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA, le Secrétaire général des Nations Unies soutient qu'il demeure « préoccupé par la menace que Boko Haram continue de faire peser sur la paix, la stabilité et le développement socio-économique de l'Afrique centrale ». Au moment de la publication de ce rapport fin 2019, la violence de ce groupe terroriste avait en effet provoqué le déplacement de plus de 270 850 personnes dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord. Cette région comptait en outre plus de 108 600 réfugiés nigériens. Par ailleurs, le Cameroun était le deuxième pays le plus touché, après le Nigéria, par la crise dans le bassin du lac Tchad. Environ 1,9 million de personnes, soit un habitant de la région sur deux, a besoin d'aide humanitaire, ce qui représente plus du tiers du nombre de bénéficiaires d'aide humanitaire du pays en 2019.

Visites dans les pays affectés

Dans le même chapitre, au Tchad, une résurgence des attaques armées et de l'insécurité dans le bassin du lac Tchad a poussé des milliers de civils à partir chercher refuge ailleurs. On évaluait à 47 000 le nombre de personnes déplacées dans la province du Lac, y compris des réfugiés arrivés du Nigéria, des personnes revenant du Niger et

des Tchadiens déjà déplacés qui ont à nouveau été contraints de fuir, en quête de sécurité et d'assistance.

L'UNOCA n'a cessé d'œuvrer, aux côtés des autres acteurs onusiens, régionaux, gouvernementaux et de la société civile, pour contribuer à la recherche des solutions durables à ces situations critiques. Le renforcement du soutien aux Etats de la région a été marqué, entre autres, par des visites de haut niveau dans les pays affectés. C'est dans ce cadre que le Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall, et son collègue du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, ont par exemple effectué une mission conjointe au Nigéria du **20 au 23 novembre 2019**. Le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel avait également pris part à cette mission, qui a permis de promouvoir la mise en œuvre de la stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. Des visites similaires ont été effectuées au Tchad en présence du Directeur exécutif de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (**14-16 mars 2019**) ainsi qu'au Cameroun (**25-27 avril 2019**) et au Niger (**28-30 avril 2019**). Elles avaient été précédées, entre **février et mars 2019**, par des missions d'évaluation conjointes au niveau technique, y compris dans des

Camps des réfugiés et déplacés (photo ci-dessus).

Par ailleurs, l'UNOCA a participé à la deuxième réunion du Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad pour la coopération régionale en matière de stabilisation, de consolidation de la paix et de développement durable, du **16 au 18 juillet 2019** à Niamey (Niger). Le mécanisme régional de stabilisation du PNUD pour le lac Tchad, qui permet de mobiliser le financement de la coopération régionale, a été lancé à cette occasion. L'UNOCA a présenté un exposé sur cet aspect, en insistant sur l'appui aux mécanismes sous-régionaux en vue d'améliorer la coordination des activités nationales, régionales et multilatérales de stabilisation en cours.

Un mois avant cette importante rencontre, l'UNOCA avait déjà pris part, toujours à Niamey (**18-20 juin 2019**) au Forum consultatif régional des organisations de la société civile du bassin du lac Tchad, organisé par la Commission du bassin du lac Tchad et l'Union africaine avec l'appui du PNUD, de l'organisation non gouvernementale finlandaise Crisis Management Initiative et de l'Agence allemande de coopération internationale. Le forum a réitéré la nécessité d'impliquer les ONG dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, y compris Boko Haram.



© Photo Archive UNOCA/Norbert N. Ouendji

Aux côtés de l'UA et des pays affectés pour mettre fin aux activités de la LRA

En marge de la réunion consultative qui a eu lieu du **11 au 12 mars 2019** à Addis-Abeba et consacrée à la prévention, la gestion et le règlement des conflits, les représentants de l'UNOCA ont eu des discussions avec la Commission de l'Union africaine (UA) sur leurs éventuelles activités conjointes dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Les deux institutions poursuivent les réflexions sur les modalités de mise en place, sous l'égide de la CEEAC, d'arrangements de sécurité pouvant se substituer à l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, conduite par l'Union africaine (Force africaine en attente),

conformément aux recommandations de la 795^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tenue le 20 septembre 2018.

Travaux forcés

Courant 2019, la LRA a en effet continué de se livrer à des pillages, et d'enlever des civils dans les provinces du Haut-Uélé et du Bas-Uélé de la République démocratique du Congo (RDC), notamment à des fins de travail forcé. 62 cas d'atteintes aux droits de l'homme ont été aussi signalés par le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme. De plus, les **8 et 22 février 2019**, des affrontements avec des membres de la LRA ont entraîné la mort

de deux soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Il convient de noter que malgré cette situation, les FARDC (photo) jouent un rôle crucial dans la lutte contre ce groupe terroriste. Bien qu'affaibli, il continue cependant à constituer une menace à la paix et à la sécurité dans les zones affectées. Pour assurer leur survie, des éléments de la LRA ont, à plusieurs reprises, franchi la frontière poreuse entre la République centrafricaine et la RDC pour s'attaquer à la population. Cinq transfuges de la LRA ont été rapatriés en Ouganda avec l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

► SÛRETÉ MARITIME DANS LE GOLFE DE GUINÉE : SOUTIEN AUX EFFORTS DU CIC

L'UNOCA a tenu une séance de travail le **3 octobre 2019** à Luanda (Angola) avec le Secrétariat de la Commission du golfe de Guinée afin de faire le point sur les questions liées à la sécurité maritime dans cet espace. De même, dans leurs efforts communs de faire face à ces préoccupations, le Bureau a participé à une mission technique conjointe avec l'UNOWAS au Centre interrégional de coordination pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée (CIC), du **9 au 12 juillet 2019** à Yaoundé (Cameroun). Cette mission a permis non seulement de réaffirmer le soutien des Nations Unies au

CIC, mais aussi d'évaluer l'état de la sûreté maritime dans le golfe de Guinée. Les membres de la mission ont rencontré des responsables du Centre et des partenaires extérieurs de missions diplomatiques, qui ont décidé de convoquer une réunion annuelle en vue d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'un programme de travail quadriennal axé sur la gouvernance maritime, l'exécution des décisions judiciaires, l'échange d'informations et l'administration, et de coordonner l'appui apporté à ce programme.

SOUTIEN AUX EFFORTS DE LUTTE CONTRE LES GROUPES TERRORISTES ET L'INSECURITÉ MARITIME ■



Il y a lieu de rappeler que le rapport sur les actes de piraterie et vols armés en mer publié le 16 janvier 2019 par le Bureau maritime international souligne que les attaques signalées dans le golfe de Guinée ont plus que doublé en 2018. Et durant le dernier semestre 2019, on note que 15 attaques ont été enregistrées dans la zone de la CEEAC du golfe de Guinée, dont sept au large des côtes du Congo. Le 2 janvier 2019, 18 otages ont été

libérés au large de la presqu'île de Bakassi, au Cameroun. Le 8 mai 2019, les autorités équato-guinéennes et espagnoles ont, pour leur part, fait état d'une opération navale conjointe qui a permis de secourir 20 membres d'équipage d'un navire marchand battant pavillon maltais qui avait été attaqué par des pirates dans le golfe de Guinée le 5 mai 2019, à la suite de quoi 10 pirates auraient été arrêtés.

Dans le même registre, le 7 novembre 2019, une attaque contre un pétrolier a été signalée au nord-ouest de Sao Tomé. De plus, le 20 novembre 2019, le Centre interrégional de coordination (CIC) à Yaoundé avait fait état d'une autre attaque près de Malabo, « ce qui [avait] amené le Gouvernement de la Guinée équatoriale à placer ses forces de sécurité en état d'alerte élevée dans tout le pays ». Par ailleurs, les autorités gabonaises avaient indiqué que, dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, des pirates avaient attaqué des navires en rade de Libreville, tuant un commandant de bord gabonais et enlevant quatre Chinois. Devant le Conseil de sécurité le 7 décembre 2019, le Représentant spécial pour l'Afrique centrale a affirmé qu'il envisageait, avec son collègue Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (à gauche sur la photo), de mener des actions conjointes afin « d'évaluer la situation maritime dans le golfe de Guinée et déterminer les domaines spécifiques dans lesquels les Nations Unies pourraient apporter une assistance interrégionale intégrée ».

EN BREF

■ Mise en œuvre de la Convention de Kinshasa

L'UNOCA, la CEEAC et le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) ont poursuivi l'exécution de leur projet conjoint à l'appui de la mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa). Ils ont notamment co-organisé un atelier régional de renforcement des capacités techniques et juridiques tenu à Yaoundé du 24 au 26 avril 2019. De plus, en juin 2019, tous les États membres de la CEEAC ont désigné des experts chargés d'évaluer le statut de la mise en œuvre de la Convention au niveau national. Leurs conclusions ont été présentées lors d'une série d'ateliers et rassemblées dans un guide. Un autre séminaire organisé à Malabo du 25 au 27 septembre 2019 a débouché sur l'adoption des recommandations visant à renforcer l'appui à la création de commissions nationales sur les armes de petit calibre ainsi qu'à l'implication de la société civile à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national et local.

■ Transhumance et pastoralisme : la nécessaire régulation communautaire - Du 14 au 16 octobre 2019

à Libreville, l'UNOCA a aidé la CEEAC à organiser un atelier d'experts consacré à l'examen du projet de cadre réglementaire sous-régional sur le pastoralisme et la transhumance. Les discussions ont été soutenues par les travaux d'un consultant engagé par le Bureau régional, qui avait élaboré un premier projet sur la base des conclusions issues d'ateliers régionaux sur ce sujet. Il en est ainsi, par exemple, de celui organisé par l'UNOCA et la CEEAC du 9 au 11 avril 2019 à N'Djamena (Tchad), et ayant réuni les États membres de la CEEAC et quelque 70 experts. Les

participants à l'atelier avaient mis en relief les fondements et principes essentiels susceptibles de maximiser les avantages socioéconomiques du pastoralisme et de réduire les risques d'insécurité et d'instabilité, de manière à promouvoir une transhumance pacifique. Une rencontre similaire avait eu lieu du 26 au 27 mai 2019 en marge de la 48^e réunion de l'UNSAC tenue à Kinshasa (RDC). Cette question était l'un des points cruciaux débattus au cours de la session ministérielle le 29 mai 2019.

■ Trafic illicite d'espèces sauvages et de ressources naturelles

- L'UNOCA a participé à un atelier sur la mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction en Afrique centrale, organisé du 24 au 25 juin 2019 à Libreville par le groupe parlementaire gabonais de défense de l'environnement en partenariat avec la CEEAC, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Agence nationale des parcs nationaux du Gabon. Des membres du parlement de 6 des 11 États membres de la CEEAC étaient également présents. Le Secrétariat de la Convention a présenté un aperçu de la Convention et du statut de sa mise en œuvre dans la région. Les représentants de l'ONUDC ont, quant à eux, évoqué les effets du trafic sur la sécurité régionale et la nécessité de continuer de cibler les réseaux criminels.

■ Boko Haram et LRA au menu d'un échange avec un Officier supérieur français

- Le 13 février 2019, le Chef de l'UNOCA a rencontré le Général de corps d'armée français Jean-François Hogard, Inspecteur général des armées. Ils ont échangé sur la situation des pays de la sous-région confrontés à plusieurs défis sécuritaires et les menaces terroristes, notamment les activités de Boko Haram et de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).



© Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji

Crise humanitaire et ODD : l'UNOCA contribue à la formation des journalistes camerounais

Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, Norbert N. Ouendji, a participé, comme facilitateur, à l'atelier de renforcement des capacités des rédacteurs-en-chef camerounais sur les reportages relatifs aux questions humanitaires et aux Objectifs de développement durable (ODD), qui a eu lieu du **12 au 15 novembre 2019** à Douala, la capitale économique du Cameroun. La vingtaine de participants issus des principaux médias privés et publics ont suivi avec intérêt les différents modules proposés, tout en prenant activement part aux discussions. Il en est ainsi, par exemple, de la présentation faite par l'UNOCA sur le « SDG Media Compact », une initiative lancée en septembre 2018 par l'ONU pour renforcer la sensibilisation sur les enjeux des ODD. Elle mobilise des entreprises médiatiques et de divertissement du monde qui mettent leurs ressources et leur talent créatif à profit pour faire avancer ces objectifs. L'adhésion restant ouverte, plusieurs participants à l'atelier de Douala ont exprimé le vœu de s'y joindre.

Grâce à l'UNOCA, des contacts ont été établis avec les points focaux en charge de cette question au Département de la Communication globale des Nations Unies. *Ndefcam Radio* et *Afrique nouvelle radio*, basées à Bamenda dans le Nord-Ouest, ont été les premiers média camerounais accueillis dans ce cadre en décembre 2019, moins d'un mois après l'atelier de Douala.

Visite de terrain très appréciée

De manière générale, cet atelier a permis aux journalistes non seulement d'améliorer leur compréhension des ODD mais aussi de réunir des informations sur les différentes actions qui sont menées, ici et là, pour assurer leur réalisation. Cette session leur a aussi permis d'être édifié sur des approches de mise en lien et en perspective des ODD avec les sujets traités, y compris en ce qui concerne les reportages ou les enquêtes sur des situations humanitaires. Des travaux de groupes ont enrichi les connaissances dans ce domaine, tout comme la visite de terrain effectuée à Buéa, chef-lieu

de la région du Sud-Ouest (photo ci-dessus). L'occasion a ainsi été donnée aux participants d'apprécier le travail qui est fait au quotidien par les Nations Unies et les autres acteurs pour protéger et soutenir les populations déplacées en raison de la crise anglophone. Ils ont suffisamment pris conscience du message de Mme Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, Coordinatrice résidente du système des Nations Unies au Cameroun. Dans ce message lu par le représentant d'OCHA lors de la cérémonie d'ouverture, elle avait invité les journalistes « à faire preuve de professionnalisme et de bon sens dans le reporting humanitaire ». « La responsabilité vous incombe de contribuer à changer cette image d'une crise oubliée ou mal financée, et pourquoi pas contribuer au changement des mentalités sur la réponse humanitaire », avait-elle précisé. Cette activité était conjointement organisée par OCHA, l'UNICEF, le HCR, la FAO, le PNUD, ONU Femmes, le Bureau de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Cameroun et l'UNOCA.

LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Dans le cadre des « 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes », l'UNOCA a accueilli, le 6 décembre 2019, un atelier de formation des journalistes gabonais sur la prise en compte du genre et des thématiques y relatives dans la collecte et le traitement de l'information. 30 professionnels des médias ont pris part à ce séminaire initié par la plate-forme « Gabon groupe Résolution 1325 Femmes, paix et sécurité » et l'ONG Malachie.



© Photo UNOCA/Samperode M. Allogho

Gabon : l'UNOCA et les forces de sécurité mobilisés contre les violences faites aux femmes

Le siège du Commandement en chef des Forces de police nationale (FPN) du Gabon a accueilli, le 5 décembre 2019 à Libreville, une session de sensibilisation des officiers et sous-officiers féminins des FPN et de la Sécurité pénitentiaire. Cette rencontre organisée avec la collaboration de l'ONG « Gabon Groupe résolution 1325 » et soutenue par l'UNOCA s'inscrivait dans le cadre de la campagne « 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes » qui a eu lieu du 25 novembre au 10 décembre 2019. L'accent a été mis sur la lutte contre le viol en tant que forme de violence à l'égard des femmes et des

filles, en temps de paix comme en période de conflit armé.

Mettre fin aux abus et au viol

L'UNOCA a plaidé pour une intensification de la sensibilisation sur la nécessité d'un avenir sans violence faite aux femmes, rappelant que c'est le sens du thème de la campagne 2019, à savoir « Orangez le monde : la "Génération Égalité" s'oppose au viol ». Prenant la parole au nom du Chef de l'UNOCA lors de la cérémonie officielle d'ouverture des travaux, Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Infor-

mation publique, a rappelé l'importance de cette thématique avant d'inviter les uns et les autres à des actions collectives et individuelles pour faire « cesser immédiatement » le viol. Pour justifier cet appel à la mobilisation, il a fait référence au message circonstanciel publié le 25 novembre 2019 par le Secrétaire général de l'ONU lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et dans lequel M. António Guterres regrette que « le viol continue d'être utilisé comme une arme de guerre monstrueuse ».

La Coordinatrice du Groupe 1325, Mme Pepecy Ogouligwendé, et le Commandant en Chef des Forces de police nationale, le Général de corps d'armée Marcel Yves Mapangou Moussadji, ont exprimé les engagements de leurs institutions respectives à continuer à œuvrer afin de contribuer à mettre fin aux violences basées sur le genre (VBG) d'ici 2030. Ils ont favorablement accueilli les recommandations adoptées lors de la journée de sensibilisation. Il s'agit, entre autres, de la nécessité de renforcer en permanence les capacités des personnels des Forces de défense et de sécurité dans les domaines en rapport avec la résolution 1325 sur les Femmes, la paix et la sécurité. L'UNOCA a indiqué qu'il demeure disposé à accompagner le Gabon dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre développée et adoptée en décembre 2018 avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).

Lors de la session de sensibilisation, l'UNOCA a indiqué qu'il demeure disposé à accompagner le Gabon dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre développée et adoptée en décembre 2018 avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population.



© Photo UNOCA/Samperode M. Allogho

Football - Tournoi de la paix : la police nationale gabonaise a remporté la 6^e édition



© Photo UNOCA/Norbert N. Ouedji

La 6^e édition du Tournoi de la paix organisée le **21 septembre 2019** à Libreville par l'UNOCA, en collaboration avec les autres agences du système de l'ONU, a été remportée par les Forces de police nationale (FPN) du Gabon (photo ci-dessus) face à la Gendarmerie nationale après tirs aux buts (5-4). La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Direction générale des droits de l'homme (Ministère de l'Intérieur, de la Justice, Garde des Sceaux), les Eléments français au Gabon, Label Radio TV, le

Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP Gabon) et le système des Nations Unies ont également pris part au Tournoi, dont la couverture sanitaire a été assurée par le Corps national des sapeurs-pompiers.

Pour un monde sans violence

Toutes ces équipes de football ont reçu un trophée et une attestation de participation. Les Eléments français au Gabon ont décroché, en plus, le trophée du fair-play. La traditionnelle exposition mobilisant les

agences onusiennes présentes au Gabon et leurs partenaires a eu lieu en marge du Tournoi de la paix, dont le coup d'envoi a été donné par Dr. Magaran Monzon Bagayoko, Représentant résident de l'OMS au Gabon. L'exposition a permis aux participants, parmi lesquels la Fédération pour la paix universelle (FPU), de montrer et d'expliquer ce qu'ils font pour contribuer à un monde sans violence. L'occasion aussi pour PAYNCOP Gabon de sensibiliser les enfants et les jeunes invités sur les valeurs humaines et universelles comme la paix, le vivre-ensemble et le pardon.

Le Tournoi de la paix est une manifestation sportive et socioculturelle dédiée à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. Un espace permettant de célébrer, dans la communion, la paix comme valeur universelle sans laquelle aucun développement social et économique n'est possible. La première édition a eu lieu le 21 septembre 2013 avec le soutien de la Confédération africaine de football (CAF) et avec la participation des Forces de Police nationale du Gabon, des anciennes gloires du football gabonais, ONU FC (l'équipe du Système des Nations Unies) et Gabon Télévision. Deux centres de formation des jeunes avaient proposé un match de gala en levée de rideau.

La paix en musique : une grande première avec l'artiste gabonaise Annie-Flore Batchiellilys



© Photo UNOCA/Norbert N. Ouedji

L'artiste Annie-Flore Batchiellilys (AFB) a apporté une touche spéciale à la 6^e édition du Tournoi de la paix. Malgré son programme très chargé et rythmé par la préparation de la sortie de son album « **FUNDU** » (concertation), elle y a répondu présente (en jaune sur la photo). Au cours d'une prestation qui a permis de finir l'événement dans une ambiance particulière, elle a réaffirmé son attachement à la paix, à l'unité, à l'amour, au dialogue et à la tolérance, des thématiques importantes qu'elle développe dans son riche répertoire musical. Chanteuse, musicienne et compositrice, Annie-Flore Batchiellilys a ainsi confirmé son statut de militante de la paix qui chante la paix et pour la paix. Elle l'a fait, comme d'habitude, en donnant au jazz et au blues une saveur traditionnelle, et en alternant aisément le français et sa langue maternelle Ipuu (sud du Gabon). Pour cette grande première, le public a vibré en phase avec elle, exprimant le vœu que l'UNOCA multiplie ce genre d'occasions. Un spectacle gratuit et en plein air, dont on doit également le succès au musicien et très expérimenté guitariste Durand Mouandza (Fresh), accompagnateur d'AFB.

■ **Les FPN et la planification stratégique** - Trente-sept officiers des Forces de police nationale du Gabon (FPN), dont 10 femmes, ont participé à un atelier organisé avec le soutien de l'UNOCA sur la question de la « Planification stratégique ». L'évènement, qui a eu lieu du **25 février au 1^{er} mars 2019** dans les locaux de l'Etat-major de la Police nationale à Libreville, s'est achevé avec la cérémonie de remise des attestations aux participants. Ceux-ci sont ainsi désormais outillés pour anticiper sur certaines situations, planifier les stratégies adéquates et adapter les moyens dont ils disposent à l'urgence du moment. Au cours des cinq jours de formation et de sensibilisation animés et coordonnés par le Général de division Marcel Yves Mapangou Moussadji, Commandant en chef des Forces de police nationale assisté du Capitaine de vaisseau Loïc Moudouma du corps de la Marine nationale et du Colonel Eric Moussavou de la Police nationale, les apprenants ont en effet reçu des enseignements théoriques et exécuté des exercices pratiques appropriés. Lors de la cérémonie de clôture, Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale à l'UNOCA s'est réjouie de la qualité des échanges interactifs et des résultats obtenus.

■ **Criminalité transfrontalière et droits de l'homme** - A la demande du gouvernement gabonais, l'UNOCA, en collaboration avec la CEEAC, a organisé du **21 au 25 juin 2019** à Libreville, un atelier de renforcement des capacités des Forces de police nationale (FPN) sur « le respect des droits de l'homme et des libertés dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière ». Les 34 officiers mobilisés pour la circonstance (dont cinq femmes) ont reçu des attestations lors d'une cérémonie à laquelle l'UNOCA était représenté par Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale (photo). Le Général de division Marcel Yves Mapangou Moussadji, Commandant en chef des Forces de police nationale du Gabon, a renouvelé sa gratitude à l'UNOCA pour sa sollicitude constante et son engagement aux côtés du gouvernement pour le développement d'une force de police plus performante.

■ **Prévention et lutte contre le terrorisme** - Un atelier de renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité (FDS) gabonaises sur « la prévention et la lutte contre le terrorisme » a eu lieu du **16 au 19 septembre 2019**, à l'Etat-major des Forces de police nationale (FPN) de Libreville en

présence de trente-deux stagiaires dont cinq femmes, qui ont chacun reçu une attestation. Outre la police, l'armée, la gendarmerie et des acteurs de la justice (magistrats) ont pris part à cette formation, qui a été co-organisée par les FPN, la CEEAC et l'UNOCA. Les cérémonies protocolaires d'ouverture et de clôture des travaux ont permis à Madame Koumba Judith, Secrétaire générale du Ministère de l'Intérieur, de la Justice, Garde des Sceaux, d'en rappeler les enjeux dans un contexte marqué par des menaces sécuritaires multiformes. Les recommandations adoptées à l'issue de l'atelier insistent sur la nécessité de mutualiser les efforts et les moyens pour y faire face. Les participants ont formulé plusieurs autres vœux d'intérêt national et opérationnel parmi lesquels : la mise en place d'un système national d'alerte prenant en compte toutes les composantes des Forces de défense et de sécurité ainsi que d'un cadre interministériel de coordination des opérations de lutte antiterroriste avec ses démembrements au niveau des régions ; l'insertion d'un module de lutte contre le terrorisme dans les curricula des écoles et centres de formation...

■ **Commémoration du 19^e anniversaire de la Résolution 1325** - La salle de conférence du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a servi de cadre, le **31 octobre 2019**, à la commémoration au Gabon du 19^e anniversaire de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. L'UNOCA a notamment apporté son soutien aux ONG « Malachie » et « Gabon Groupe Résolution 1325 » lors d'un atelier qui a permis de passer en revue les réalisations et les défis relatifs à la mise en œuvre de ladite résolution. Dans son mot de circonstance, Mme Pepecy Ogouligwendé, Coordinatrice de l'ONG Malachie, a donné quelques indications sur le cas du Gabon en soulignant que sa performance sur l'indice Femmes, paix et sécurité de la Georgetown Institute for Women, Peace and Security le classe parmi les mauvais élèves (124^eme sur 167). Pour sa part, Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale à l'UNOCA, a mis l'accent sur la responsabilité des Etats de protéger les droits des femmes. L'atelier a réuni plusieurs acteurs, essentiellement des organisations de la société civile. Celles-ci ont saisi cette occasion pour formuler un plaidoyer en faveur de la promotion de la participation des femmes dans la prise de décision en raison de leur rôle stratégique dans le processus de stabilisation et de consolidation de la paix.



© Photo UNOCA/Norbert N. Ouedji

MANDAT DE L'UNOCA : PRINCIPALES MISSIONS DU BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE



© Photo UNOCA/Norbert Ouendji

Dans une déclaration publiée à l'issue de sa 8328^e session tenue le 10 août 2018, le Conseil de sécurité met en relief les principales priorités de l'UNOCA, en insistant, entre autres, sur les objectifs suivants :

- Conduire des missions de bons offices au nom du Secrétaire général de l'ONU ;
- Aider les pays de la sous-région dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'apaisement des tensions découlant des différentes élections tenues entre 2015 et 2018 et ceux en proie à une crise des institutions liée à des élections ;
- Collaborer avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ses États membres afin de jeter les bases de la prévention structurelle des violences liées aux élections ;

• Renforcer les capacités du Secrétariat de la CEEAC en ce qui concerne la prévention des conflits ; les dispositifs d'alerte rapide ; les femmes, la paix et la sécurité ; la médiation et d'autres domaines, notamment en continuant de mener des évaluations et des visites conjointes avec cette organisation sous-régionale ;

• Collaborer étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour soutenir la lutte contre Boko Haram et trouver des solutions aux problèmes transrégionaux tels que la sûreté maritime dans le golfe de Guinée, les conflits entre les cultivateurs et les éleveurs nomades.

De plus, le Conseil de sécurité invite l'UNOCA à poursuivre et à renforcer la coopération avec les autres entités onusiennes présentes dans la région. Objectif : veiller à ce que leurs activités respectives suivent une approche cohérente

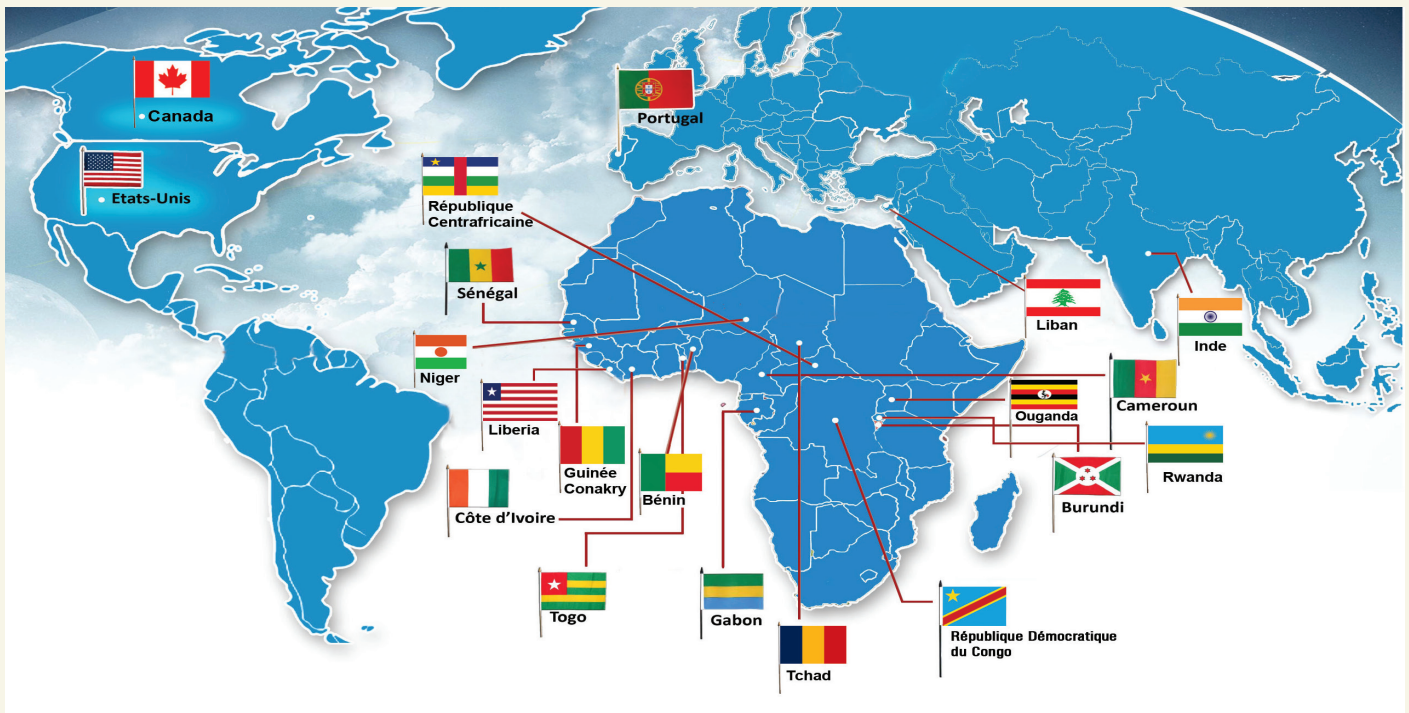
et rationnelle en vue de rendre plus fortes les organisations régionales et sous-régionales, y compris en matière de lutte contre les menaces transfrontalières.

Par ailleurs, l'UNOCA doit « tenir pleinement compte de la problématique femmes-hommes dans toutes ses activités et à continuer de soutenir la CEEAC afin qu'elle puisse adopter et suivre le plan d'action régional pour l'application de la résolution 1325 (2000) ». Celle-ci porte sur les femmes, la paix et la sécurité.

Une autre déclaration du Conseil de sécurité publiée le 12 septembre 2019 après sa 8618^e séance demande à l'UNOCA, entre autres, de « prendre en compte les changements climatiques et écologiques, ainsi que les catastrophes naturelles, parmi les facteurs qui nuisent à la stabilité dans la région de l'Afrique centrale, notamment en raison de la sécheresse, de la désertification, de la dégradation des sols et de l'insécurité alimentaire qu'ils provoquent [...] ».

Une quarantaine de fonctionnaires issus de 20 pays

L'UNOCA compte une quarantaine de fonctionnaires nationaux et internationaux répartis dans des secteurs spécifiques. Le Représentant spécial est assisté dans sa tâche par le Chef de Cabinet ainsi que de plusieurs spécialistes, y compris deux Conseillers militaires, une Conseillère principale de police et un responsable de la sécurité. La Section politique, l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique et le Service d'appui à la mission jouent également un rôle important dans la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA. La dernière composante citée s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles. En 2019, l'ensemble du personnel formait un groupe constitué de 20 nationalités (voir carte ci-dessous).



LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU SERVICE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE





1945 - 2020 : JOIGNEZ-VOUS A NOUS POUR LA CELEBRATION DU 75^e ANNIVERSAIRE DES NATIONS UNIES



UN75
2020 ET AU-DELÀ

**FAÇONNONS
NOTRE
AVENIR
ENSEMBLE**